

# PV : Réunion avec la responsable de FI Mme Andrey

lundi, 14 mars 2016

## Présents:

Mme Andrey, Steve Frily, Elodie Jenni, Aurore Mange, Megan Prudent, Samuel Rion

## Excusé:

Joel Biner

## Points abordés:

- Horaires : En réponse à la plainte concernant la saturation des jours normalement prévus pour travailler sur le mémoire (étudiants de 3<sup>ème</sup> année), → certaines plages ont été débloquées. Cependant les étudiants actuellement au 6<sup>ème</sup> semestre ont dû compter les vendredis de congé sur les doigts de la main.
- Les toilettes du 1er étage sont fermées durant la pause de 16h. Mme Andrey a relayé cette remarque auprès de M. Clivaz. → Ça n'a pas changé et Mme Andrey va réitérer la demande. La remarque concernant le fait que les femmes de ménage qui entrent dans les salles pendant les cours pour prendre les poubelles sera aussi transmise.
- WIFI : il y a eu une installation temporaire en attendant la mise en place d'un système meilleur.
- Les étudiants ont reçu les plans horaire des examens de la fin du semestre d'automne qui avaient été demandés.
- Les propositions de recyclage et de tri de déchets ont été transmises à la direction. → Une nouvelle semaine "technique et société" pour les étudiants de première année est en train d'être montée avec un focus sur le développement durable en collaboration avec M. Fierz et Mme Boltshauser.
- La HEP vise à avoir une école sans papier pour éviter le gaspillage. La question de l'éducation des étudiants HEP à la consommation de papier responsable a été abordée.
- Les directives L2 et L3 sont en passe d'être signées par le DFS. Une communication officielle aux étudiants aura alors lieu.
- Selon une étudiante de 3<sup>ème</sup> année : pour les langues, on n'a pas de papier officiel pour le moment qui nous dit qu'on a réussi à avoir le niveau B2. Du coup quand on postule ça fait pas hyper bien on doit mettre soit le mail qui nous dit que c'est ok, soit un bout du tableau synoptique. Quelqu'un a demandé à M. Schmid Raimund si on pouvait pas avoir quelque chose de mieux et il a répondu qu'il partait en novembre et que du coup il voulait pas s'engager là-dedans. Il a dit que ça devait être l'association des étudiants qui devait en parler au directeur. Les étudiants actuellement en 1<sup>ère</sup> année n'obtiendront pas les crédits du 6.13 sans avoir le double B2, il n'y a donc pas lieu pour eux de le faire. Le tableau synoptique est le recueil de toutes les attestations et crédits du Bachelor et atteste ainsi des deux B2 pour l'instant. La question va cependant être posée à la responsable FM Campus (Banque de données) et Mme Andrey donnera réponse.
- Les horaires (des étudiants du semestre 4 en tout cas) ont été reçus 10 jours avant la reprise des cours de février. Les étudiants souhaiteraient pouvoir organiser leur vie personnelle autour des cours du semestre plus à l'avance. → Mme Moody, la nouvelle responsable des horaires

travaille actuellement sur le calendrier académique du semestre d'Automne. L'objectif est de pérenniser les cours.

- Il y a eu une plainte d'une étudiante du 4<sup>ème</sup> semestre : concernant le cours de rythmique/musique 7.E/M8 que nous avons, comment ça se fait que la HEP n'ait pas les mêmes attentes en matière d'évaluation pour nous et pour ceux qui sont dans la filière primaire en formation pour les moyens ?

Nous avons 10 musiques et 10 chansons à travailler- analyser qui seront à mettre dans la boîte à outil; boîte à outil qui sera évaluée par l'enseignante alors que les autres étudiants en moyen n'ont pas cette tâche à remplir...

C'est donc évident que nous aurons beaucoup plus d'heures de travail à fournir pour obtenir les crédits de ce cours que les autres étudiants ... Ce n'est pas très équitable et j'aimerais connaître les raisons de ces différences concernant les attentes des enseignants alors qu'au final nous aurons au terme de la formation le même diplôme. → Mme Andrey va questionner la coordination *degré élémentaire et moyen* avec les enseignants concernés.

- Pour les étudiants actuellement au 4ème semestre, le nombre minimum d'attestations de conférences qui doivent figurer dans le portfolio à la PCP est de 2. Ils peuvent bien sûr en suivre plus.
- Remerciements de la responsable de la filière aux étudiants présents pour le temps offert à l'association des étudiants/à la HEPVS et pour la qualité de leur collaboration.